DISTRICT DE FOOTBALL
DE HAUTE SAONE

COMITÉ DIRECTEUR

Réunion :	électronique du jeudi 29 février 2024
Présidence :	M. PRUDHON.
Présents :	MM. BARREY - DROIT - ENCARNACAO – FIDON – LANCELOT - MALIVERNAY – MANGIN – PRETOT - VARENNES.
Participe :	M. TAVERDET (Directeur Administratif).

Le Comité Directeur,

Après avoir pris connaissance de la réception par courriel en date du 27 février 2024 d'une demande tardive du club de Vesoul Fc :

1) De déclarer forfait Général pour l'équipe U17F préalablement engagée en championnat U17F à 11 niveau 2 poule B en entente avec le club du Fc La Romaine.

2) D'inscrire une nouvelle équipe U15F à 8 dans le championnat U13G niveau 4 poule I.

Après avoir pris connaissance des accords réceptionnés des présidents des commissions concernées : commission mixte Féminines en date du 28 février 2024 et commission sportive et développement en date du 29 février 2024,

Conformément aux Règlements Généraux de la FFF (article 155 – mixité) : voir extrait ci-dessous

« 2. Mixité des équipes

Par ailleurs les équipes féminines U15F peuvent participer à des épreuves régionales ou départementales masculines U13, U14 ou U15, à 11 ou à 8, sur accord du Comité de Direction du District ou de la Ligue…. ».

Le Comité Directeur donne un avis favorable à l'inscription tardive de l'équipe U15F à 8 du club de Vesoul Fc au championnat U13G niveau 4 poule I.

Le Président du District,
Philippe PRUDHON

Le Directeur Administratif,
Raphaël TAVERDET